

■ Saint-Germain-en-Laye

# Une taxe menacée par les emprunts toxiques ?

L'envolée du Franc Suisse donne des sueurs froides à toutes les collectivités et syndicats intercommunaux qui comme le Sidru ont réalisé des emprunts dont les intérêts sont calculés sur sa parité avec l'Euro. Si la casse est limitée pour cette année, l'avenir est plus incertain.

L'agitation que connaissent toutes les grandes places boursières n'induit pas des effets que sur les établissements bancaires ou les États. Elle pourrait également pousser au bord du gouffre certaines villes ou structures intercommunales et ainsi laisser craindre des augmentations d'impôts ou de taxes pour les contribuables.

C'est notamment le cas pour toutes celles qui, à une certaine époque, ont été amenées à devoir lever des fonds en recourant à des emprunts dits « structurés ». Le Sidru (Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains) y a succombé et certains craignent une future augmentation de la fameuse taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

## Alléchants aux premiers abords

Alléchants aux premiers abords en proposant un taux d'intérêt bonifié sur du court terme, ces produits financiers dévoilent aujourd'hui de façon criante leur côté sombre. Car une fois la période de bonification pas-

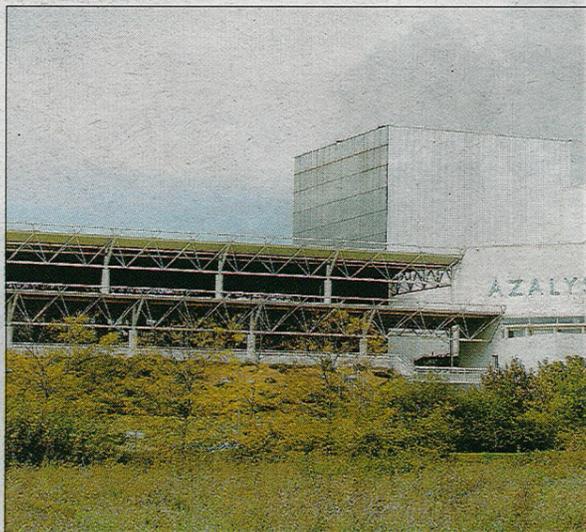
sée, le calcul du taux d'intérêt se fait en fonction du cours d'une devise, voire sur des rapports de devises entre elles. Bénéficiant d'une relative stabilité au départ, certaines parités comme l'Euro-Franc Suisse ont connu une très forte évolution avec la crise. Avec la forte appréciation de la monnaie helvète, les taux d'intérêt des produits structurés adossés à cette parité ont littéralement explosé.

## Banque Natixis

Ainsi, le Sidru, qui a eu recours en 2007 à ce type de produit financier auprès de la banque Natixis, se retrouve aujourd'hui à devoir faire face à des taux avoisinant les 40 %. Pour mémoire, après avoir payé environ 350 000 euros par an pendant la période de bonification, le syndicat devrait aujourd'hui sortir près de 4 millions d'euros.

## Cadeau pour 2011

L'emprunt porte sur une partie des 49 millions utilisés pour financer l'usine Azalys de Carrières-sous-Poissy. Une partie d'environ 12 millions d'euros. Un second emprunt réalisé



■ Le Sidru a emprunté 49 millions pour financer l'usine Azalys de Carrières-sous-Poissy.

auprès de la banque Defpa dépend quant à lui de la différence entre le taux de change «euro contre dollar - euro contre franc suisse».

Fort heureusement, un accord conclu avec l'établissement financier Natixis permettrait au Sidru de ne payer «que» 11% au titre de l'année 2011. Ce cadeau d'environ 2 millions d'euros aurait été reconduit pour l'année 2012 (voir enca-

dré) mais contractuellement, Natixis serait en droit d'exiger le taux de 40%, voire plus si la parité continuait sur son chemin. Dans ce cas, les contribuables des quinze villes affiliées au Sidru pourraient avoir à affronter une forte augmentation des taxes liées à ce syndicat intercommunal. Valeur refuge en temps de crise, le Franc Suisse a la cote auprès des investisseurs.

Pour tenter d'enrayer l'envolée dont elle fait actuellement l'objet, la Banque Nationale suisse (BNS) a même décidé d'intervenir, notamment pour ne pas plomber les exportations du pays, en limitant le cours à 1,20 franc Suisse pour 1 euro. Le tout est de savoir combien de temps la BNS pourra tenir ? Le moment n'est-il pas venu d'essayer de sortir de cet emprunt ? Difficile car les pénalités qui en découleraient avoisineraient près des 35 millions d'euros selon Emmanuel Fruchard, membre du groupe d'opposition PS, qui dénonce le choix de ce produit financier depuis 2007.

## Négociations

La solution réside peut-être dans des négociations au cas par cas avec les banques comme a choisi de le faire le Sidru et son président Emmanuel Lamy également maire de

Saint-Germain-en-Laye. D'autres collectivités ont, quant à elles, choisi la voix des tribunaux pour tenter d'enlever l'épée de Damoclès qui s'agit au-dessus de leurs têtes.

Philippe Roudeillat

## Les villes du syndicat

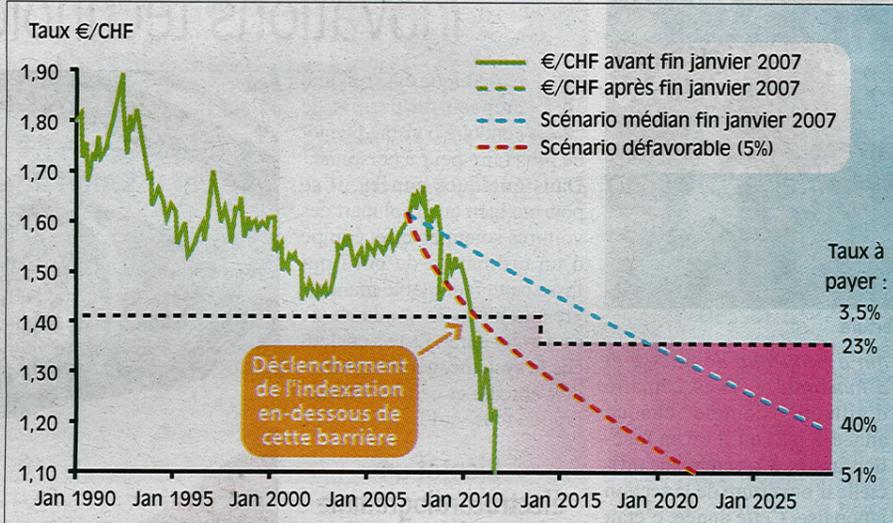
Achères, Aigremont, Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chambourcy, Conflans-Sainte-Honorine, Fourqueux, Médan, Le Mesnil-le-Roi, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Verneuillet et Verneuil-sur-Seine.

## Pour en savoir plus

- Les taux des emprunts les plus toxiques (6F) actualisés en continu :
  - Première liste : <http://www.saintgermainsolidaire.fr/change/>
  - Deuxième liste : <http://www.saintgermainsolidaire.fr/change2/>
  - Un compte twitter : <http://twitter.com/#!/Emprunttoxique>
- Des fiches méthodologiques pour mieux comprendre : [http://ps.saintgermain.over-blog.org/pages/Comprendre\\_les\\_emprunts\\_toxiques-5117430.html](http://ps.saintgermain.over-blog.org/pages/Comprendre_les_emprunts_toxiques-5117430.html)

# Emmanuel Fruchard : « Les élus et les banques devaient savoir »

Cela fait plusieurs années qu'Emmanuel Fruchard, membre du groupe d'opposition PS à Saint-Germain-en-Laye, dénonce le recours du Sidru à ces produits structurés. Forcément aujourd'hui son regard est assez acerbe quant à ce dossier. «Les élus disent que c'est la faute de la crise alors qu'ils n'ont à s'en prendre qu'à eux», lance le Saint-Germanoïse. Le jour où le contrat a été signé en janvier 2007, j'ai tracé un scénario médian qui montre que vers 2019 l'indexation allait de toute façon s'activer et que nous allions payer des taux de



■ Taux à payer par le Sidru en fonction du taux Euro / franc suisse (source: Emmanuel Fruchard).

plus en plus élevés. J'ai donc alerté très tôt sur les risques à venir. Autant les élus que les banques devaient savoir que 12 ans plus tard cela se passerait. Ainsi, pour bénéficier d'intérêts «cadeaux» ils laissaient une situation très difficile pour les successeurs. Je trouve cela malhonnête.»

## Trois scénarios

Mais qu'en sera-t-il de l'avenir ? Nous avons demandé à Emmanuel Fruchard de nous

présenter plusieurs scénarios. Le plus optimiste serait «qu'il y ait un retournement complet des marchés et que l'Euro remonte par rapport au Franc Suisse. L'autre élément est que nous allions jusqu'au bout d'un procès devant les tribunaux et que le Sidru obtienne gain de cause sur les banques qui ont proposé ces produits financiers.»

Le scénario médian correspondant peu ou prou à la situation actuelle, n'est rien à côté du

«pire». «Le pire scénario serait celui où Natixis cesse de faire une fleur au Sidru et demande l'application du contrat. Là on se retrouve à devoir payer 4 à 5 millions d'euros par an. N'oublions pas que si le Franc Suisse continue à s'apprécier et que la Banque nationale ne peut plus tenir la parité, les intérêts pourraient exploser.»

Ph. R.

## Lamy : «Sécuriser les prêts»

Sur le sujet de l'emprunt du Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains, Emmanuel Lamy se veut comme depuis le début de la crise, rassurant : «Il y a en effet une période défavorable et la situation reste anormale, note-t-il. Notre mission est donc de sécuriser les prêts : cela est en bonne voie puisque plus de la moitié des prêts structurés est sécurisée à un taux intéressant (Ndlr : il s'agirait des emprunts effectués auprès de Natixis). Ces accords sont renouvelables mais je n'ai aucune inquiétude sur l'avenir.» Concernant les détails de l'accord, Emmanuel Lamy dit ne pouvoir les divulguer, se retranchant derrière «la confidentialité. Je dois rester discret pour ne pas mettre en danger les négociations avec les banques.» Si un premier prêt est sécurisé, il reste des incertitudes sur le deuxième, celui avec Defpa. Le maire n'hésite pas à mettre la pression : «Aujourd'hui, nous négocions mais si cela échoue, nous irons devant le tribunal», avance Emmanuel Lamy, qui assure qu'il n'y aura pas de hausse de la taxe d'enlève-

ment des ordures à cause de la dette du Sidru. «En revanche, il va falloir racheter le solde du prix de l'usine à la fin du crédit-bail (2018) et il y aura donc des augmentations pour cette raison. Aujourd'hui, plus que la dette, le vrai problème est industriel. Que va-t-on pouvoir continuer à brûler dans ce centre d'incinération alors que le tri continue à se développer.»

Le maire de Saint-Germain dénonce dans cette affaire l'attitude de l'élu d'opposition saint-germanoïse, Emmanuel Fruchard (PS) : «Qu'une personne qui a participé à la conception de produits dits toxiques nous donne des leçons de morale, je trouve ça choquant», évoque-t-il. Par ailleurs, Emmanuel Lamy confirme qu'il a «repris en main le dossier des finances du Sidru suite à la démission de l'élu de gauche, Jean Fraleux (Ndlr : élu à Conflans) qui s'en occupait jusqu'en mai et qui avait amené ces produits au Sidru. Mais je ne souhaite pas garder ce dossier lourd et complexe.»

J. D.



■ Depuis 2007, Emmanuel Fruchard, dénonce les risques inhérents à ces emprunts.